

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 26 mars 2026
Délibération n°2026-17**

L'an deux mille vingt six, le 26 mars, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Marie-Claude BIGOT, Jean-Charles CHIROL, Claire FRAISSE, Corinne GRANDHAYE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Nicolas POLGE, Louis POMMIER, Romain PRADE, Eva-Marie ROBERT, Véronique ROCHE, Gilles TRONCHON et Elodie VALEYRE.

Absents : Jean-Christophe PRORIOL

Procurations :

Eva-Marie ROBERT a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 20 mars 2026.

Objet : Désignation des délégués au secteur intercommunal d'énergie de Vorey / Emblavez.

Le Maire rappelle que le renouvellement du Conseil Municipal issu des élections municipales de 2026 entraîne, comme à l'accoutumée, un renouvellement général des instances délibérantes des Établissements Publics de Coopération Intercommunale et des Syndicats Intercommunaux ou Mixtes auxquels la commune est adhérente.

Le Syndicat Départemental d'Énergies qui regroupe les 257 communes de la Haute-Loire et dont la commune est donc membre, est composé de 18 Secteurs Intercommunaux d'Énergie (S.I.E.), qui ont à la fois le rôle de représentation des communes et qui permettent des réunions de travail au niveau local.

A cet égard, les statuts du Syndicat prévoient que chaque commune désigne deux délégués pour siéger au Secteur Intercommunal d'Énergie auquel elle appartient. Chaque Secteur constituera ainsi un collège électoral et désignera, en son sein, les délégués au Comité du Syndicat Départemental, à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par tranche de 3 communes regroupées dans le Secteur concerné.

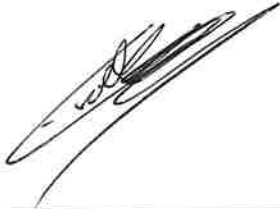
La commune de St Vincent appartient au Secteur Intercommunal d'Énergie de Vorey / Emblavez au sein duquel elle est donc représentée par deux délégués.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal désignent pour siéger au sein du Secteur Intercommunal d'Énergie de Vorey / Emblavez :

✓ **M. Louis POMMIER** - 3 rue des 4 Vents - Labroc - 43800 Saint-Vincent -
06.86.94.34.01 - louis.pommier@saintvincent43.fr

✓ **M. Jean-Christophe PRORIOI** - 31 rue du Planou - 43800 Saint-Vincent -
06.72.83.02.75 - jean-christophe.proriol@saintvincent43.fr

La secrétaire,



Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 03 AVR. 2026
et affichage en mairie le 03 AVR. 2026